

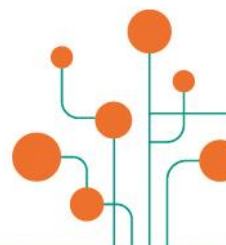


PARLONS D'UNE MÊME VOIX

21 janvier 2010

TABLE DES MATIÈRES

1. Historique.....	3
2. Nature.....	3
3. Mission.....	3
4. Territoire.....	3
5. Valeurs.....	4
6. Buts généraux.....	4
7. Membership.....	4
8. Quatre axes de développement.....	5
9. Cadre des CDC et TNDC.....	9



1. HISTORIQUE

La Corporation de développement communautaire de l'agglomération de Longueuil (CDC AL) est née en 1989 de la volonté des groupes communautaires de se doter d'un mécanisme permanent de concertation et de représentation. À ses débuts, elle comptait une trentaine de membres, aujourd'hui elle en représente 82. Quelques dates importantes jalonnent son parcours : l'organisation des États généraux sur le développement communautaire de Longueuil en 1992, la première permanence en 1995, les débuts de la formation continue en 1996, la naissance des premières Tables Vie de Quartier en 2001, la création du service informatique et du service de comptabilité en 2004, les Journées de réflexion sur la participation citoyenne en 2007 et 2009.

2. NATURE

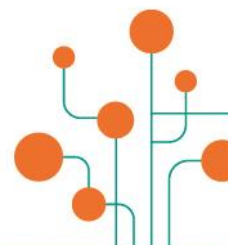
La CDC AL est un regroupement local et multisectoriel composé majoritairement d'organismes communautaires autonomes, d'organismes communautaires et d'institutions publiques n'ayant pas le droit de vote. Elle regroupe diverses organisations œuvrant dans plusieurs champs d'activité, dont ceux de la santé et des services sociaux, de la famille, de l'éducation populaire, de la défense des droits et l'environnement etc.

3. MISSION

La CDC AL est un regroupement d'organismes communautaires multisectoriels ayant comme mission de susciter, favoriser et soutenir le développement communautaire dans l'agglomération de Longueuil en assurant la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement social, incluant le développement socioéconomique de son milieu.

4. TERRITOIRE

La CDC AL est active sur le territoire de l'agglomération de Longueuil, soit les villes de Longueuil (arrondissements du Vieux-Longueuil, Greenfield Park, Saint-Hubert), Brossard, Boucherville, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert.



5. VALEURS

Les membres de la CDC AL partagent des valeurs sociales et démocratiques :

Les valeurs sociales :

Les principales valeurs qui caractérisent l'action des organismes et des personnes intéressées par le développement communautaire sont l'équité, la solidarité, l'entraide et la justice sociale.

Les valeurs démocratiques :

Le développement communautaire s'articule autour de la prise en charge par la base; il n'y a pas de développement communautaire sans cette recherche de démocratie participative.

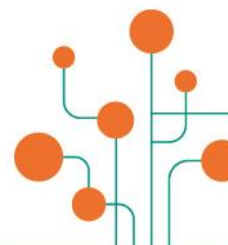
6. BUTS GÉNÉRAUX

- a) Regrouper les organismes communautaires autonomes, les organismes communautaires, les institutions et les individus intéressés au développement communautaire de Longueuil en une corporation de développement communautaire.
- b) Représenter les intérêts communs des organismes communautaires auprès d'instances gouvernementales et principalement auprès du palier municipal.
- c) Favoriser le développement économique et communautaire sur le territoire de l'agglomération de Longueuil en fonction des besoins de la collectivité longueilloise.
- d) Stimuler la réflexion et la consultation des organismes communautaires sur tout ce qui touche le développement communautaire.
- e) Faire circuler l'information relative aux organismes communautaires et à leurs activités ainsi que toute l'information relative au développement communautaire en utilisant les réseaux existants.

7. MEMBERSHIP

La CDC AL compte trois catégories de membres :

- Des organismes communautaires autonomes (1)
- Des organismes communautaires (2)



- Des institutions publiques sans droit de vote (3)

Le caractère de regroupement est fondé sur l'autonomie totale de chacun des membres et sur l'adhésion volontaire à ses objectifs.

Les organisations communautaires regroupées sont des entités collectives à but non lucratif, ayant un membership composé majoritairement d'individus et un fonctionnement démocratique. Le contrôle absolu (60 pour cent) de toutes les instances de la CDC AL doit demeurer entre les mains des organisations d'action communautaire autonome.

8. QUATRE AXES DE DÉVELOPPEMENT

La CDC AL se positionne comme un acteur social incontournable en développement local au sein de l'agglomération de Longueuil. La notion de développement suggère une transformation des structures et des systèmes menant à une amélioration de la qualité de vie pour toutes les personnes vivant sur un même territoire. La CDC AL préconise une vision globale du développement qui tient simultanément compte des contextes économique, politique et social, culturel et environnemental dans lequel les gens vivent. Elle tient pour acquis que ses membres possèdent un objectif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et une volonté commune de faire face aux enjeux de développement de leur communauté.

Le développement local se concrétise par des initiatives locales où des personnes travaillent à la valorisation des ressources d'une communauté. Cette approche, qui tout en étant locale, se veut globale, intersectorielle et participative, favorise la résolution de problèmes sociaux par un auto-développement économique et social et par la mise sur pied d'entreprises d'économie sociale.

De plus, les acteurs sociaux doivent en arriver à dégager un consensus sur des perspectives communes à mettre de l'avant pour faire face à ces problèmes.

La CDC AL a adopté en 2008 une stratégie de redéploiement autour de quatre axes de développement visant à consolider la mise en place d'une vision commune forte, mobilisatrice et rassembleuse.

AXE 1 : Leadership et mobilisation

La CDC AL assure le leadership à la lumière de l'approche retenue en développement local, par de multiples interventions, en représentant les organismes communautaires auprès des élus, des organisations publiques et parapubliques, des associations de ses partenaires, en participant activement à la mise en œuvre de projets collectifs.

Pour la CDC AL, la mobilisation résulte de l'addition des forces d'une communauté autour de projets qui misent sur le dynamisme du milieu. Par mobilisation, on entend, repérer les leaders et



les regrouper, rejoindre et elle mobilise les membres, le milieu communautaire et la collectivité autour d'enjeux locaux importants pour le développement communautaire. Elle les mobilise autour de la concrétisation d'alliances stratégiques pour mener à bien un projet spécifique ou une activité commune.

Exemples :

- Le Plan de développement social et communautaire
- Les journées de participation citoyenne
- La mise en place et le développement des Tables Vie de Quartier

AXE 2 : Relations avec le milieu

La concertation, le partenariat et la représentation qu'exerce la CDC AL permettent aux organisations communautaires de briser l'isolement, de favoriser la création de nouveaux réseaux, d'en promouvoir l'élargissement et de renforcer leurs pratiques.

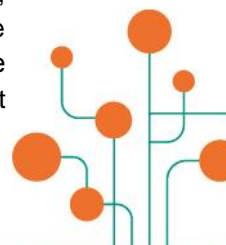
La CDC AL assure son rayonnement dans l'agglomération de Longueuil et développe des alliances stratégiques avec les organisations de son territoire. La représentation est l'un de ses principaux mandats. Elle représente ses membres dans différentes instances des milieux communautaire, socioéconomique, local, régional et politique. Sont également prioritaires, les représentations auprès des instances locales et régionales de développement, auprès du milieu municipal et au sein de diverses tables de concertation. Elle participe également à différents comités, conseils d'administration, selon des enjeux du développement local.

Le travail en concertation de la CDC AL ne se limite pas à ses membres. Elle œuvre régulièrement sur des projets de développement local avec les autres acteurs politiques, institutionnels et socioéconomiques du territoire. Elle travaille concrètement sur une diversité de projets, selon les priorités établies par les acteurs concernés.

Tables Vie de Quartier

Leur objectif est de concerter sur une base volontaire les citoyenNEs, les acteurs sociaux, économiques, institutionnels et politiques d'un quartier donné, dans le but d'améliorer la qualité de vie des citoyens d'un quartier par des actions concrètes. Il s'agit d'un processus souple, adapté à la dynamique de chaque quartier, permettant aux acteurs de la concertation de se donner une lecture commune des réalités du quartier, de définir les priorités d'intervention, de concevoir des projets et de les mettre en œuvre.

Cette approche, met l'accent sur la synergie et la complémentarité des différents intervenants qui, provenant de milieux variés et ayant des points de vue distincts, enrichissent le regard posé sur le quartier, favorisent l'émergence d'une vision commune et, surtout, d'une compréhension globale des dynamiques. Puisqu'une synergie ne débouche pas nécessairement sur la concertation, il est



essentiel qu'une ressource assure le leadership de ces Tables Vie de Quartier. Par le biais des Tables Vie de Quartier, la CDC AL consolide ses actions en matière de développement local.

Information

La CDC AL favorise la circulation de l'information sur toutes sortes d'enjeux locaux, régionaux et nationaux touchant de près ou de loin le mouvement communautaire. Elle s'assure de diffuser l'information à ses membres et dans la collectivité de diverses façons (site Internet, communiqués, coursiers hebdomadaires, déjeuners-causeries, courriels, lettres, dépliants, mémos, etc.). Elle diffuse également de l'information provenant de ses membres et partenaires ou pouvant intéresser ceux-ci. Elle permet aux organismes de faire connaître leurs services et leurs activités.

La formation : un plus pour le développement local

La participation au développement du milieu requiert une formation continue et ce, autant au niveau des organisations qui constituent le membership que des autres institutions, établissements et organismes sur le territoire et de la population en général.

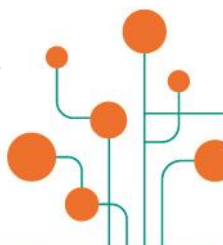
Les activités de formation de la CDC AL ont pour objectif de soutenir les organismes communautaires dans l'accomplissement de leur mission respective en fournissant à leurs employés et bénévoles les outils nécessaires. Dans ce sens, une pédagogie adaptée à une pratique et fondée sur l'actualité qu'on appelle « éducation populaire » est proposée comme pilier à l'intervention, un mode d'apprentissage ayant un objectif d'appropriation, qui fait de chaque événement et de chaque activité une démarche d'apprentissage et de réflexion critique.

Les thèmes de la formation sont déterminés en fonction des besoins de la collectivité, des membres et des participants aux formations. La CDC AL s'implique dans la détermination des besoins, la recherche des personnes ressources, l'organisation des formations et l'évaluation de celle-ci. Elle offre de la formation aux organismes communautaires portant, entre autres sur la vie associative, la gestion, l'informatique, l'intervention et ce, auprès de clientèles diverses.

La CDC AL offre également du coaching et des formations sur mesure. Cette dernière formule consiste à adapter une formation aux besoins et réalités d'un organisme et ce, pour l'ensemble ou une partie des employés et bénévoles du groupe. Pour ce qui est du coaching, il s'agit d'un accompagnement par un consultant-expert. Il peut accompagner un organisme sur une problématique particulière ou conseiller une personne en individuel pour améliorer ses compétences dans un domaine circonscrit.

Clic Conseils Communautaires

La CDC AL a mis en place un répertoire en ligne de personnes-ressources bénévoles qui vise à outiller les différents acteurs du milieu communautaire de l'agglomération de Longueuil, à partager



des connaissances et des compétences présentes dans le milieu, aider la relève, tout en favorisant le réseautage.

Recherche

La CDC AL peut s'impliquer dans des activités de recherche, piloter des projets de recherche ponctuels sur des problématiques sociales identifiées ou réaliser une étude d'impact social et économique du mouvement communautaire.

AXE 3 : STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

La CDC AL s'assure que la vie associative est stimulante en favorisant le rassemblement des membres autour d'enjeux de fond, le foisonnement des idées et par la tenue d'assemblées générales annuel- les dynamiques. En tant que regroupement multisectoriel, la CDC AL soutient la concertation entre les organismes communautaires. Elle facilite l'intégration des nouveaux membres à sa vie associative et encourage le sentiment d'appartenance par différentes activités.

Elle suscite la participation de tous les membres aux différentes instances en faisant des liens entre les expertises développées par les membres et les enjeux d'actualité et de fond qui touchent l'ensemble de la collectivité. La CDC AL porte une attention spéciale aux relations avec son conseil d'administration et ses membres dans un souci de saine gouvernance. Ses membres ont des attentes, des privilèges, mais aussi des engagements et des responsabilités.

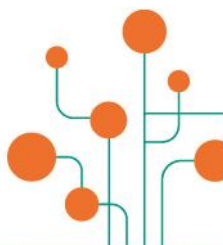
AXE 4: ACTIONS, ACTIVITÉS ET SERVICES

La CDC AL positionne ses actions, ses activités et ses services en lien avec le développement local, en tenant compte de la capacité optimale d'intervention de sa permanence et de son financement.

Les services sont axés sur des acquis reconnus du mouvement populaire et communautaire tels le partage de l'information et des outils de travail, la mise en commun de services techniques, l'éducation populaire, le militantisme par l'action collective, la démocratisation des institutions, l'expression citoyenne, la créativité sociale et l'innovation.

La CDC AL favorise le réseautage des organismes communautaires et des acteurs du milieu communautaire et offre au besoin des conseils et du soutien aux organismes communautaires que ce soit pour aider au maintien des groupes existants ou faciliter le démarrage d'un nouvel organisme.

Elle peut également jouer un rôle comme ressource technique en économie sociale. Il s'agit principalement d'un travail d'accompagnement, d'animation, de promotion et d'information sur l'économie sociale.



La CDC AL peut offrir toutes sortes de services aux organismes communautaires selon les besoins exprimés et sa capacité à y répondre, dont :

Service informatique

La CDC AL offre des services informatiques variés et adaptés au milieu communautaire : soutien technique, dépannage et vente de produits informatiques. Son approche favorise le développement de l'autonomie des utilisateurs et l'appropriation des services informatiques.

Service de comptabilité

La CDC AL offre des services de comptabilité adaptés au milieu communautaire. Les services proposés vont de la saisie de données jusqu'à la préparation des documents pour la vérification comptable. Elle offre également du support et du coaching favorisant la prise en charge par les groupes communautaires.

Assurances collectives

Par le biais de la Table nationale des corporations de développement communautaire, la CDC AL offre à ses membres la possibilité de participer à un régime d'assurances collectives.

9. CADRE DES CDC ET TNCDC

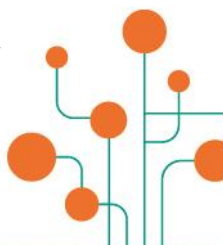
La CDC AL est membre de la Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC). Elle se doit de participer à la vie associative de la TNCDC.

Cette participation se traduit par une présence régulière aux assemblées générales et aux rencontres nationales, au conseil d'administration ou aux comités de travail. Cette participation assure une crédibilité au mouvement par un échange constant des expertises et un apport de tous ses membres aux débats.

Le cadre de référence de la TNCDC et ses 10 principaux volets d'intervention sont :

1. La concertation

En tant que regroupement local et multisectoriel, les CDC, par une vie associative proche des membres, favorisent la concertation entre les organismes communautaires autonomes. L'action structurante des CDC renforce le mouvement communautaire. En plus de stimuler la vie associative, elles favorisent le sentiment d'appartenance par différentes activités. (Ex. AGA dynamique).



2. L'information

Les CDC favorisent et assurent par divers moyens la circulation de l'information sur toutes sortes d'enjeux locaux, régionaux et nationaux touchant de près ou de loin le mouvement communautaire.

3. La formation

Les thèmes de formation sont déterminés en fonction des besoins de l'ensemble des membres. Les CDC s'impliquent dans la détermination des besoins, la recherche de personnes-ressources, l'organisation des formations et le suivi.

4. Le soutien et les services aux membres

Les CDC peuvent offrir toutes sortes de services aux organismes communautaires de leur territoire selon les besoins exprimés et leur capacité à y répondre.

5. Le soutien à l'économie sociale et solidaire

Les CDC peuvent jouer un rôle comme ressources techniques en économie sociale. Il s'agit principalement d'un travail d'accompagnement, d'animation, de promotion et d'information sur l'économie sociale. Elles travaillent à favoriser les conditions d'émergence de projets locaux novateurs tant économiques et sociaux.

6. La consolidation et le développement communautaire

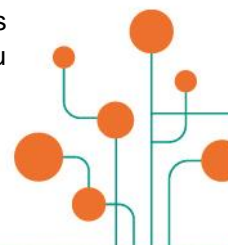
Les CDC travaillent à la création et au maintien des groupes et des réseaux communautaires. (ex : aide à la consolidation du financement, accueil, intégration et accompagnement des nouveaux membres, participation à des comités de réflexion, soutien des groupes à leur démarrage, soutien à la vie associative).

7. La promotion

Les CDC peuvent organiser des activités de promotion et de visibilité de l'action communautaire (ex.: production de documents promotionnels, utilisation des médias, organisation de journées communautaires).

8. Les représentations

Les CDC représentent leurs membres dans différentes instances des milieux communautaire, socioéconomique et politique. Son également prioritaires, les représentations auprès des instances locales et régionales de développement auprès du milieu municipal et au sein de diverses tables de concertation.



9. Le travail en partenariat

Le travail de concertation des CDC ne se limite pas aux membres. Les CDC travaillent régulièrement sur des projets de développement local avec les autres acteurs politiques, institutionnels et socioéconomiques du territoire. Elles travaillent concrètement sur une diversité de priorités établies par les acteurs concernés.

10. La recherche

Les CDC s'impliquent dans des activités de recherche. Exemple : étude d'impact social, recherche sur des problématiques sociales. Les CDC peuvent également piloter des projets de recherche ponctuels sur des problématiques sociales identifiées. (Ex. les familles et la pauvreté).

